Pense-bête SnowClub
Saison 2014-2015

Chers parents,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez cette année encore.
Vous trouverez ci-dessous les dates et les informations pour les sorties de cette nouvelle saison.

Attention : ces informations sont exactes au 1er novembre 2014 et sont publiées ici sur papier. Des cas de force majeure pourraient nous amener à des modifications. Par exemple, à remettre une sortie pour cause d'intempérie. Consultez donc régulièrement notre site **www.snow74.info** remis à jour chaque vendredi soir pour 19h max.

Les sorties « demi-journée »

Les samedis 3 janvier, 10 janvier, 17 janvier, 24 janvier : **sorties demi-journée.**
Heure de rendez-vous : 12h15 Heure de départ : 12h30

Les sorties « journée »

Les samedis 31 janvier, 7 février, 28 février et 7 mars : **sorties journée.**
Heure de rendez-vous : 8h45 Heure de départ : 9h00
Attention, arrêt de 2 semaines *(14 et 21 février)* ***pour cause de vacances de février.***

Pour toutes les sorties, **rendez-vous au parking de la gare à Saint-Pierre.**
Retour vers 18h00 au même endroit. Un SMS vous sera éventuellement envoyé vers 17h30 si un changement (retard ou avance) a lieu sur cet horaire.

Autres dates : le début de saison

- Inscription des nouveaux adhérents : samedi 22 novembre à 10h
- Réglage du matériel de snowboard : vendredi 28 novembre à 18h à 20h.
  Indispensable pour tous : venez avec vos boots et snowboards.

Ces 2 réunions auront lieu salle Roger Ducrey (à côté du passage à niveau à Saint-Pierre)

Le règlement intérieur

Nous vous prions de prendre connaissance du règlement intérieur du club que vous trouverez au verso. Nous vous y rappelons que casque et masque sont obligatoires pour tous les adhérents.

Plus d'info…

Et sur notre site Internet **www.snow74.info**, retrouvez :

- Le téléphone du club : 06 51 927 209
- La liste de contrôle avant le départ
- Les dernières informations et photos. Venez et likez ;-)

Bonne saison à tous et n'hésitez pas à nous contacter pour tout problème et questions.

Amicalement,
Les bénévoles du Snowclub de Saint-Pierre

1 Inscription

- Pour participer à la première sortie, le membre du SnowClub doit avoir réglé ses frais d'inscription. L'âge d'admission est de 8 ans au moins (au 1er janvier de l'année).
- La prise de la licence avec assurance est obligatoire et incluse dans l'inscription. Dès qu'elle est validée par la Fédération, elle ne peut être annulée et remboursée. Cependant, le remboursement d'une partie du coût de l'inscription pourra être consenti, après avis du bureau en cas :
    - d'annulation pour intempéries ou manque de neige (selon appréciation du bureau),
    - d'incapacité de l'enfant dûment constatée par certificat médical donnant lieu à une absence d'au moins 3 séances consécutives.

Dans tous les cas, le remboursement partiel ne concernera que des frais non engagés par le club.

- A l'inscription, l'enfant est affecté à un groupe de niveau en fonction du niveau atteint lors de la saison précédente. Le passage d'un test en cours de saison n'implique pas le changement systématique de groupe au sein du SnowClub. L'enfant pourra être changé de groupe de niveau sur seul avis des enseignants.
- En cas de mauvais comportement de l'adhérent (discipline, détérioration,…) ou du responsable légal (respect des horaires, ingérence dans la séance,…), et après un premier avertissement signifié au responsable légal, une exclusion partielle ou définitive pourra être prononcée par le bureau. Aucun remboursement ne sera alors envisagé.
- En cas d'accident ou autre circonstance exceptionnelle, les éventuels frais médicaux avancés par le club dans l'urgence devront être remboursés en intégralité.

2 Prestations

L'inscription au SnowClub donne droit aux prestations suivantes: transport, forfait remontées mécaniques, cours de snowboard, licence FSGT avec assurance, encadrement depuis prise sur le parking de Saint-Pierre jusqu' à la dépose sur ce parking en fin de journée.

3 L'activité

3.1 Horaires

En sortie demi-journée, le rendez-vous est fixé à 12h15 précises. Le départ s'effectue à 12h30. En cas de retard, le transport est à la charge et sous la responsabilité du responsable légal, jusqu'à remise de l'enfant à la station, auprès d'un responsable du Ski-Club. Le retour en début de saison est prévu vers 18h00. Cet horaire pourra évoluer au cours de la saison jusqu'à 18h15 en période de vacances. Le club est responsable des enfants à partir de l'instant où ils montent dans le car jusqu'au retour où ils en descendent.

En sortie journée, mêmes conditions mais le rendez-vous est fixé à 8h45 précises pour l'appel. Le départ s'effectue à 9h00.

3.2 Transport

- Sécurité et discipline dans les cars

La montée et la descente des enfants doit s'effectuer avec ordre. Chaque enfant doit rester assis à sa place pendant tout le trajet et occuper le même emplacement au retour. Les sacs à goûter doivent être rangés dans les soutes à bagages.

Toute détérioration commise par les enfants à l'intérieur d'un car engage la responsabilité des parents ou du responsable légal.

- Retour

Les parents qui souhaitent occasionnellement récupérer leur enfant à la station après la séance devront impérativement remplir une dérogation et la remettre au chef de car. Elle est disponible auprès du responsable du car de l'enfant et sur le site Internet de l'association.

3.3 Enseignement

Le groupe d'enfants est encadré par un enseignant diplômé et un ou plusieurs accompagnateurs. Les enseignants sont soumis à des examens fédéraux et à un recyclage régulier en conformité avec le règlement de la Fédération.

L'organisation de la séance est décidée par l'enseignant. Les parents ne peuvent en aucun cas intervenir dans le groupe. S'ils ont des remarques à formuler, des questions à poser, ils peuvent bien sûr, au retour des cars, s'adresser aux dirigeants du club qui seront à leur écoute.

A des fins d'organisation et de sécurité, le club fournit des dossards de groupe à tous les enfants. Le port en est obligatoire. Toute détérioration volontaire est soumise à sanction.

3.4 Équipements

Les vêtements doivent être adaptés à la pratique de l'activité, ainsi qu'à la morphologie de l'enfant (combinaison, gants, masque, casque). **Le port de casque et masque est obligatoire**. Un contrôle sera effectué à la montée dans le car. Le départ sera refusé en cas de non respect des consignes concernant l'équipement.

Le matériel (snowboard et boots) doit être en bon état et adapté à l'enfant. La présence lors de la séance de réglage avant la première sortie est obligatoire.

En aucun cas le Club ne saurait être responsable des vols durant les sorties.

3.5 Annulation et retard

Lors des inscriptions, un numéro de téléphone sera communiqué afin que les parents puissent obtenir toute information concernant l'annulation d'une sortie (météo ou enneigement) ou en cas de retard important à l'issue de la séance.

Le site Internet de l'association sera mis à jour tous les vendredis à 18h au plus tard pour confirmer ou non la sortie.

3.6 Adhésion au Règlement Intérieur

L'adhésion à l'association implique l'acceptation du Règlement Intérieur qui est téléchargeable sur le site Internet de l'association.